



Guide à l'intention des  
patients et des familles  
2017

# Pourquoi faisons-nous le dépistage des organismes antibiorésistants (OA)

Also available in English:  
*Why We Screen for Antibiotic-resistant  
Organisms (AROs)* (WC85-1765)



[www.nshealth.ca](http://www.nshealth.ca)

# **Pourquoi faisons-nous le dépistage des organismes antibiorésistants (OA)**

## **Que sont les organismes antibiorésistants (OA)?**

Les bactéries développent parfois la capacité de ne plus être détruites par les antibiotiques. Quand cela se produit, on dit que les bactéries (organismes) sont « résistantes » aux antibiotiques et on parle alors des organismes antibiorésistants (OA).

## **Comment se propagent les OA?**

- Les OA vivent sur les mains et les objets de notre environnement.
- Les OA se transmettent par contact direct (toucher), habituellement à partir des mains des fournisseurs de soins.
- Les OA peuvent se retrouver sur les mains des fournisseurs de soins qui ont touché du matériel contaminé par une personne infectée, comme des serviettes, des draps et des pansements.
- Une bonne hygiène des mains est la meilleure façon d'éviter la transmission des OA.

## Dépistage des OA

Il est important pour les fournisseurs de soins de santé de savoir si vous êtes porteur d'OA. Cela leur rappellera de prendre des précautions particulières pour ne pas transmettre les OA aux autres patients.

### Le dépistage des OA est simple.

- Un prélèvement sur écouvillon est effectué à l'intérieur de votre nez, dans l'aine ou à partir d'une plaie ouverte ou d'un cathéter auquel vous êtes branché.
- Un prélèvement sur écouvillon peut être fait à partir de votre rectum ou un échantillon de vos selles (excréments ou caca) peut être prélevé.
- Les prélèvements sur écouvillon sont effectués au moyen de cotons-tiges semblables à des Q-tips<sup>MD</sup>.
- Les écouvillons sont envoyés au laboratoire aux fins d'analyse.

Votre médecin, votre infirmière ou un professionnel en prévention et contrôle des infections de l'hôpital vous dira si vos résultats sont positifs.

### Rappel

- Les personnes malades contractent plus facilement des infections.
- Toussez sur votre manche et non dans vos mains.
- Les personnes en santé peuvent également transmettre des microbes.



**Lavez-vous les mains!**

## **Pourquoi faisons-nous le dépistage des OA?**

Certaines personnes peuvent être porteuses d'OA sans le savoir.

Le dépistage permet à vos fournisseurs de soins de savoir si vous êtes porteur de ces bactéries.

Il est important que des précautions particulières soient prises pour arrêter la transmission des OA aux autres patients de l'hôpital.

### **Voici en quoi peuvent consister ces précautions.**

- Vous allouer une chambre individuelle, si possible (la porte peut rester ouverte).
- Placer une enseigne à l'extérieur de votre chambre d'hôpital pour rappeler les précautions à prendre aux personnes qui entrent.
- Les personnes qui vous dispensent des soins directs doivent porter des gants et une chemise d'hôpital, y compris les membres de votre famille et les visiteurs.
- Votre chambre, ainsi que l'équipement et le matériel qui y sont utilisés seront lavés et désinfectés régulièrement.
- Tout le monde devra se laver les mains avant de vous visiter.
- Toute personne qui quitte votre chambre d'hôpital doit bien se laver les mains, y compris vous.

Le milieu des soins de santé est unique. Beaucoup de patients hospitalisés sont très vulnérables aux microbes (ils les attrapent facilement) et peuvent contracter une infection causée par les OA desquels vous êtes porteur, et ce, même si vous n'êtes pas malade du tout.

## **Que se passe-t-il si je ne veux pas faire le dépistage?**

On pourrait considérer que vous êtes à risque d'avoir un OA si vous avez été à l'hôpital récemment. Si vous refusez le dépistage, le personnel adaptera les « précautions contre la transmission par contact » pendant votre hospitalisation.

Le personnel portera des gants et une chemise d'hôpital pour vous dispenser des soins. Vos visiteurs devront eux aussi suivre les précautions indiquées sur l'enseigne. Cela sert à prévenir la transmission possible des bactéries résistantes aux antibiotiques aux autres patients.

### **Conseil important**

- La chose la plus importante à faire est de garder vos mains propres en les lavant avec du savon et de l'eau ou en utilisant un désinfectant pour les mains à base d'alcool.

**Vous avez des questions? N'hésitez pas à les poser. Nous sommes là pour vous aider.**



## Rappel –

Se laver les mains avec du savon et de l'eau ou un désinfectant pour les mains à base d'alcool est la meilleure façon d'arrêter la propagation d'une infection.



### **Vous avez besoin d'autres informations sur des questions de santé?**

Vous trouverez cette publication et toutes nos autres ressources

à l'intention des patients à <http://library.nshealth.ca/PatientGuides> (en anglais seulement).

Communiquez avec la bibliothèque publique de votre région pour obtenir des livres, des vidéos, des magazines et autres ressources. Pour plus d'informations, allez à <http://library.novascotia.ca/fr>.

Vous pouvez parler à une infirmière autorisée en Nouvelle-Écosse en tout temps, en composant le 8-1-1. Vous pouvez aussi consulter le <https://811.novascotia.ca/?lang=fr>.

Pour découvrir d'autres programmes et services offerts dans votre collectivité, composez le 2-1-1- ou allez à <http://ns.211.ca> (en anglais seulement).

*La Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse fait la promotion d'un environnement sans fumée, sans vapeur et sans parfum. Nous vous remercions de ne pas porter et utiliser de produits parfumés.*

[www.nshealth.ca](http://www.nshealth.ca)

*Document préparé par : Prévention et contrôle des infections, Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse ©  
Conception : Services de la bibliothèque de la Régie*

Les renseignements contenus dans la présente publication sont fournis uniquement à titre d'information et d'éducation. Ils ne remplacent pas les conseils médicaux ou les soins de santé offerts par un professionnel de la santé. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé.

FF85-1859 Mise à jour : novembre 2017

Les renseignements contenus dans la présente publication sont mis à jour tous les trois ans ou au besoin.